

En vue de lutter plus efficacement contre le problème des gangs de rue qui prend de plus en plus d'ampleur partout au Québec, la FCSQ a répondu favorablement à l'invitation du ministère de la Sécurité publique de siéger avec d'autres partenaires à un comité provincial en vue de préparer un plan d'action national. Dans le texte qui suit, Jean Baraby trace un portrait de la situation qui concerne tous les intervenants : famille, école, communauté. Dans l'autre article signé par Claire Beaumont, nous découvrirons un centre de référence très utile pour le réseau scolaire pour le guider dans son intervention éducative au regard de la prévention de la violence.

## Les gangs de rue

# Une action concertée pour un phénomène complexe et préoccupant

Dans la pyramide des groupes criminels qui ont le plus d'impact sur le sentiment de sécurité de la population, les gangs de rue arrivent bons premiers. Voilà une situation préoccupante qui demande, partout au Québec, une concertation et une vigilance de l'individu, de la famille, de l'école et de la communauté en général.

### Un phénomène inquiétant

Au Canada, c'est vers la fin de la Deuxième Guerre mondiale qu'on a vu l'apparition de bandes de rue, sous une forme ou une autre. Toutefois, le phénomène des gangs de rue a pris naissance au début des années 80 sur la côte ouest américaine. Dès lors, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, devenu le SPVM, a suivi de très près l'évolution des gangs de rue, mis en place une structure et formé des spécialistes.

Ce n'est donc pas d'hier que la problématique des gangs de rue est inscrite aux orientations stratégiques du SPVM, mais surtout dans la réalité quotidienne des policiers et policières.

Le phénomène est inquiétant actuellement, car les gangs de rue recrutent leurs membres de plus en plus jeunes, soit à partir de l'âge de 10 ans, et ces jeunes y font carrière plus longtemps, jusqu'à l'âge de 35 ans environ. Les gangs de rue prennent aussi de l'expansion au Québec. Selon un sondage réalisé en 2002 par le ministère de la Sécurité publique, en collaboration avec le SPVM, on estime qu'il existe à ce jour 30 gangs majeurs au Québec.

### Qu'est-ce qu'un gang de rue ?

Un constat doit être établi : la majorité des regroupements de jeunes ne sont pas des gangs de rue. En effet, moins de 1 % des jeunes commettent des actes criminels.

Un gang de rue est un regroupement plus ou moins structuré d'adolescents ou de jeunes adultes qui privilégient la force de l'intimidation du groupe et la violence, pour accomplir des actes criminels, et ce, dans le but d'obtenir pouvoir et reconnaissance ou de contrôler des sphères d'activités lucratives. Concrètement, leurs activités sont notamment le trafic d'armes et de drogues, la prostitution juvénile, les vols, le prêt usuraire, l'extorsion ou le recel.

Les gangs émergents sont composés d'adolescents qui ont des activités récurrentes et qui font du recrutement actif de jeunes, riches ou pauvres, doués ou non, petits et grands, dans de nombreux endroits publics tels à proximité des écoles publiques ou privées, les parcs ou les stations de métro. De cette situation, découle le sentiment d'insécurité de plusieurs personnes qui fréquentent ces lieux. Les gangs émergents ont comme modèle les gangs majeurs, cependant leurs activités sont moins structurées et plus improvisées.

Pour leur part, les membres des gangs majeurs, qui sont des adultes et des adolescents, commettent des crimes de plus haut niveau comportant une violence ciblée et recrutent principalement auprès des gangs émergents. Ils peuvent avoir des liens de fonctionnement avec des organisations criminelles.

### Le SPVM assure un suivi partout au Québec

Les gangs de rue se sont ajoutés à la liste des priorités nationales en matière de crime organisé. Différentes actions ont été menées dans cette perspective dont la création, en 2003, de l'unité mixte *Sans frontières* qui regroupe la Gendarmerie royale du Canada, la Sûreté du Québec ainsi que les services policiers de Laval et de Longueuil. Depuis cette période, en association avec la Sûreté du Québec, la Gendarmerie royale du Canada, le Service de

renseignement criminel du Québec et l'Association des directeurs de police du Québec, le SPVM assure un suivi des gangs de rue au Québec. Il est mandaté pour assurer la vigie et la coordination du dossier et, en lien avec la Sûreté du Québec, il effectue la collecte de renseignements dans les différentes régions.

Pour le SPVM, la coordination et la concertation de même que la mobilisation des divers acteurs en considérant l'individu, la famille, l'école et la communauté ainsi que les institutions sont des ingrédients incontournables afin de faire face au phénomène préoccupant des gangs de rue. Il considère également que cette problématique complexe nécessite une approche multidimensionnelle et une stratégie multidisciplinaire.

En s'appuyant sur un plan d'affaires proposant un cadre d'intervention, le SPVM s'est donc doté, en 2004, d'un comité de coordination et de quatre équipes multidisciplinaires dans chacun des Services à la communauté. L'unité mixte *Sans frontières* représente une cinquième équipe multidisciplinaire.

Visant à diminuer la formation et les activités criminelles des gangs de rue, ce comité et ces équipes adoptent des mesures coercitives et préventives intégrées à l'ensemble des activités policières. Afin de développer des solutions durables, leurs membres facilitent également l'échange d'information pour des actions cohérentes et sensibilisent le réseau d'intervenants.

### Pour des solutions durables

L'approche intégrée vise à obtenir des effets bénéfiques à long terme face au phénomène des gangs de rue. Cette approche comprend quatre volets indissociables et complémentaires, soit la recherche, la prévention, la répression et la communication :

- la recherche pour cerner le phénomène des gangs de rue et ses



Jean Baraby  
Inspecteur-chef  
Service de police de la  
Ville de Montréal

impacts sur le sentiment de sécurité de la population;

- la prévention pour aider les jeunes, les parents, les intervenants et la population en général à se prémunir ou à contribuer à contrer le phénomène;
- la répression pour agir sur la criminalité et la communication pour faire connaître et comprendre le phénomène.

## La prévention

Particulièrement en matière de prévention, la Section des stratégies d'actions avec la communauté du SPVM a élaboré un plan d'action triennal prévoyant des activités de prévention et de sensibilisation, en tenant compte de la décentralisation des activités. Coordonnées par ses membres, les stratégies se déploient donc selon l'analyse des besoins.

Ainsi, la direction d'une école et le policier agent sociocommunautaire du poste de quartier concerné évaluent ensemble quels moyens de prévention ou de sensibilisation sont les plus appropriés selon la situation qui prévaut ou à prévenir. À titre d'exemple, ils peuvent privilégier de tenir des séances de sensibilisation sur les gangs de rue dans les classes ou des rencontres avec les parents et les intervenants. Ces activités sont réalisées en lien avec les partenaires tant institutionnels que communautaires, tels les intervenants chargés de l'encadrement dans l'école, les travailleurs sociaux, les infirmières des CLSC de même que les organismes œuvrant auprès des jeunes.

Des outils et des moyens de prévention sont aussi mis à la disposition du réseau scolaire québécois. Par exemple, le questionnaire *Connais-tu ma gang?*, destiné aux parents pour mesurer le degré d'intérêt de leurs enfants face aux gangs de rue, la pièce de théâtre *Le prince Serpent*, créée par le Théâtre Parminou, ainsi que la trousse *Beaux, jeunes et forts* (dépliants traitant, entre autres, de conseils de prévention au regard de l'intimidation, des gangs de rue ou du taxage).

## Présent pour les jeunes

À un moment ou un autre, les jeunes peuvent être confrontés en tant que

victimes ou témoins à des actes d'incivilité, au taxage, à l'intimidation, à la toxicomanie, à la prostitution juvénile, aux fugues, à la délinquance en général, voire aux gangs de rue. L'école ou ses environs étant le lieu où les jeunes

passent plus du tiers de leur vie représentée donc un des endroits privilégiés où les rejoindre et leur offrir des alternatives ou des solutions. Personne, peu importe la région, n'est à l'abri de cette situation au Québec.

## Portrait des bandes de jeunes et des gangs de rue au Québec

À l'échelle provinciale, le ministère de la Sécurité publique (MSP) a mis sur pied, en 2002, un Comité de partenaires dont le premier mandat consistait à organiser des activités qui permettent d'obtenir un meilleur portrait de la réalité québécoise, tant en ce qui a trait à la description du phénomène qu'en ce qui concerne les moyens à prendre pour résoudre les problèmes associés au phénomène des bandes de jeunes et des gangs de rue. Pour en arriver à un portrait plus précis, des groupes de discussion, composés de représentants de différents secteurs d'intervention (éducation, santé et services sociaux, ressources communautaires, policier, etc.) ont été créés à travers le Québec à l'automne 2002. Cet exercice a permis d'étoffer le portrait des regroupements de jeunes et de leurs activités dans chacune des régions du Québec et de formuler plusieurs constats, dont les suivants.

- Les jeunes sont laissés de plus en plus à eux-mêmes, notamment durant les heures creuses, entre la fin des classes et l'heure du souper.
- Le gang offre souvent plus au jeune que ne le fait sa famille. Le jeune s'y sent apprécié à sa juste valeur, accepté, valorisé et aimé.
- On signale dans les grandes villes la présence de différents types de gangs, allant de regroupements de jeunes plus dérangeants que délinquants aux groupes beaucoup plus structurés, criminels et violents.
- Dans les petites villes, à de rares exceptions, il est surtout question de regroupements de jeunes, notamment en lien avec la consommation et le trafic de drogue. Le regroupement de ces jeunes dans des endroits publics dérangerait et inquiéterait la population. On estime que ces derniers ne vivraient pas des fruits de la criminalité.
- Il apparaît évident que, plus on s'approche des grandes villes, plus le phénomène des gangs prend de l'ampleur, sans toutefois minimiser les problèmes qui peuvent être vécus en régions où le phénomène semblerait beaucoup moins flagrant, mais où les rassemblements de jeunes viendraient tout de même perturber la tranquillité et le sentiment de sécurité des citoyens.

## Le ministère de la Sécurité publique et la prévention

Dans une perspective plus large, le ministère de la Sécurité publique a également décidé de favoriser, depuis 2004, la prévention de l'adhésion des jeunes aux groupes ou aux gangs criminels. Pour ce faire, le Ministère a mis à contribution deux programmes de financement dont un cogéré avec le gouvernement fédéral afin de subventionner cinquante et un projets dans plusieurs régions du Québec, pour un grand total de 1 850 000 \$.

Environ 85 % de ces projets concernent diverses activités de prévention dites de sensibilisation (ateliers, activités ludiques), qui visent à mieux faire comprendre aux jeunes la réalité des bandes de jeunes et des risques associés. Sont directement ciblés les jeunes dans les écoles ou dans les endroits où ils se tiennent, et ce, un peu partout au Québec, mais particulièrement dans la région de Montréal. Pour obtenir les détails de ces programmes de financement ainsi que la liste des projets subventionnés, consulter le site Internet [www.msp.gouv.qc.ca](http://www.msp.gouv.qc.ca).

Parallèlement, grâce au soutien financier de la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada, en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec et le Réseau québécois de Villes et Villages en santé, le MSP a contribué à la mise en place d'un centre virtuel de ressources, le site Internet du Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et de la prévention de la criminalité ([www.crpssp.qc.ca](http://www.crpssp.qc.ca)).